

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 23 septembre 2014 relatif à la création d'une annexe « Supplément au diplôme » pour les formations paramédicales d'infirmier, d'ergothérapeute, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de pédicure-podologue et d'infirmier anesthésiste (JORF n° 0230 du 4 octobre 2014)

NOR : AFSH1419279A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu le code de la santé publique;

Vu le décret n° 2002-482 du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier;

Vu l'arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'État d'ergothérapeute;

Vu l'arrêté du 14 juin 2012 relatif au diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale;

Vu l'arrêté du 5 juillet 2012 relatif au diplôme d'État de pédicure-podologue;

Vu l'arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier anesthésiste;

Vu l'avis du Haut Conseil des professions paramédicales en date du 9 juillet 2014;

Vu l'avis du Conseil national d'évaluation des normes du 11 septembre 2014,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Une annexe VII « Supplément au diplôme » est ajoutée à l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier.

Une annexe VII « Supplément au diplôme » est ajoutée à l'arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'État d'ergothérapeute.

Une annexe VII « Supplément au diplôme » est ajoutée à l'arrêté du 14 juin 2012 relatif au diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale.

Une annexe VI « Supplément au diplôme » est ajoutée à l'arrêté du 5 juillet 2012 relatif au diplôme d'État de pédicure-podologue.

Une annexe VI « Supplément au diplôme » est ajoutée à l'arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier anesthésiste.

Ces annexes sont publiées au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Art. 2. – Le directeur général de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 23 septembre 2014.

Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général
de l'offre de soins :
La sous-directrice par intérim,
M. LENOIR-SALFATI

ANNEXE VI



SUPPLÉMENT AU DIPLOME D'ÉTAT DE PÉDICURE-PODOLOGUE

Le présent supplément au diplôme (annexe descriptive) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Le supplément vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la « transparence » internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME		
1.1	Nom patronymique:	
1.2	Prénom(s):	
1.3	Date de naissance:	
1.4	Numéro d'identification de l'étudiant (si disponible):	

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME		
2.1	Intitulé du diplôme:	Diplôme d'Etat de pédicure podologue
2.2	Principaux domaines d'études couverts par le diplôme:	Sciences physiques, médicales et biologiques. Sciences humaines, sociales, droit et gestion. Sciences et fondements de la pédicurie-podologie. Pratiques cliniques et thérapeutiques en pédicurie-podologie. Méthodes et outils de travail. Intégration des savoirs et développement professionnel du pédicure-podologue.
2.3	Nom et statut de l'autorité ayant délivré le diplôme:	Ministère chargé de la santé. Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.
2.4	Date de délivrance du diplôme/cachet de l'autorité:	
2.5	Nom et statut de l'établissement dispensant la formation:	
2.6	Langue(s) de formation/d'examen:	Français.

3. INFORMATIONS SUR LE NIVEAU DU DIPLOME		
3.1	Niveau du diplôme:	180 crédits ECTS.
3.2	Durée officielle du programme:	6 semestres.
3.3	Condition(s) d'accès:	Baccalauréat + épreuves d'admission.

4. INFORMATIONS SUR LE CONTENU ET LES RÉSULTATS OBTENUS		
4.1	Organisation des études:	(régime de formation de l'étudiant) <input type="checkbox"/> initiale <input type="checkbox"/> continue
4.2	Exigences du programme:	Le pédicure-podologue intervient sur les troubles cutanés, morphostatiques et dynamiques du pied et des affections unguéales du pied, en tenant compte de la statique et de la dynamique du pied et en tenant compte des interactions avec l'appareil locomoteur.

Domaine de compétences 1

Analyser et évaluer une situation et élaborer un diagnostic dans le domaine de la pédicurie-podologie.

Domaine de compétences 2

Concevoir, conduire et évaluer un projet thérapeutique en pédicurie-podologie.

Domaine de compétences 3

Mettre en œuvre des activités thérapeutiques dans le domaine de la pédicurie-podologie.

Le pédicure-podologue prescrit, confectionne ou adapte des dispositifs médicaux podologiques externes.

Il prescrit et applique des topiques et des pansements.

Le pédicure-podologue réalise des activités en matière de prévention, de formation, d'encadrement, d'éducation et de recherche.

Le pédicure-podologue exerce les fonctions suivantes:

- accueil du patient, recueil de données et d'informations, examen clinique et diagnostic en pédicurie-podologie;
- soins et interventions en pédicurie-podologie;
- conseil, éducation, prévention et dépistage en pédicurie-podologie et en santé publique;
- coordination et organisation des activités, des soins et de la traçabilité;
- gestion des ressources;
- veille professionnelle, formation tout au long de la vie, études et recherches en pédicurie podologie;
- formation et information des professionnels et des futurs professionnels.

Pour exercer ces fonctions les compétences visées sont:

1. Analyser la demande, identifier les besoins et les attentes du patient.
 2. Observer et évaluer les troubles cutanés, morfo statiques et dynamiques du pied et des affections unguéales du pied, en tenant compte de la statique et de la dynamique du pied et en tenant compte des interactions avec l'appareil locomoteur.
 3. Identifier les niveaux d'autonomie de la personne en fonction des différents contextes, des liens de dépendance internes ou externes notamment.
 4. Identifier les capacités de communication, les niveaux de réceptivité, de compréhension et d'adhésion de la personne et/ou de l'entourage.
 5. Identifier et évaluer les risques.
 6. Choisir et utiliser les outils, tests, épreuves, échelles de mesures pour mener les évaluations, notamment les outils de dépistage de première intention.
 7. Évaluer la douleur.
 8. Analyser les habitudes de chaussage du patient.
 9. Repérer les signes cliniques pouvant être en lien avec des affections d'ordre systémique nécessitant une intervention médicale.
 10. Apprécier les situations nécessitant l'intervention d'autres professionnels pour des examens complémentaires.
 11. Choisir, organiser, hiérarchiser et synthétiser les données recueillies.
 12. Formuler un diagnostic dans le domaine de la pédicurie podologie en prenant en compte les données de l'examen clinique et les résultats des différents examens complémentaires.
1. Élaborer et formaliser un projet thérapeutique en fonction du diagnostic, du consentement éclairé du patient et en tenant compte de l'état général du patient et de son environnement.
 2. Déterminer les topiques et/ou les dispositifs médicaux appropriés.
 3. Élaborer des objectifs et identifier les composantes de l'intervention à réaliser.
 4. Identifier les critères d'évolution du projet thérapeutique en fonction de la pathologie et de son risque.
 5. Adapter le projet en le mettant en lien avec la prise en charge multidisciplinaire du patient.
 6. Évaluer les capacités du patient et identifier les soins qu'il peut réaliser lui-même
 7. Évaluer l'efficacité du projet thérapeutique et identifier les ajustements nécessaires.
 8. Prévoir les mesures appropriées en situation complexe et/ou en situation d'urgence.
1. Organiser et adapter les conditions et les ressources nécessaires au bon déroulement de l'intervention.
 2. Réaliser l'intervention en appliquant les recommandations pour la pratique clinique en vigueur notamment dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité en intégrant les protocoles adéquats.
 3. Mettre en œuvre, adapter et évaluer les activités thérapeutiques en fonction des affections à traiter.
 4. Prescrire et appliquer des topiques et des dispositifs médicaux podologiques externes en fonction du diagnostic.
 5. Identifier les risques liés au patient et à l'activité thérapeutique et mettre en œuvre les mesures préventives et/ou correctives adaptées, y compris en situation d'urgence.
 6. Organiser les traçabilités des activités thérapeutiques réalisées et la matériovigilance.
 7. Choisir les matériels et matériaux requis pour l'intervention.
 8. Concevoir, fabriquer et adapter les dispositifs médicaux podologiques externes au pied du patient, à son chaussage et à son chaussant.

Domaine de compétences 4

Concevoir et conduire une démarche de conseil, d'éducation, de prévention en pédicurie-podologie et en santé publique.

9. Informer le patient et son entourage sur les buts, la réalisation, le suivi, l'entretien, l'hygiène, l'usage et les effets indésirables des dispositifs médicaux podologiques externes.
10. Identifier le chaussage et le chaussant adaptés.
1. Évaluer les conséquences des principales affections chroniques ou liées aux différents âges de la vie sur la santé du pied.
2. Repérer les besoins et les demandes des personnes en lien avec les problèmes de podologie et de santé publique.
3. Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention en podologie par des actions pédagogiques individuelles et collectives.
4. Informer et conseiller de façon individuelle ou collective des personnes sur le dépistage des troubles fonctionnels et des facteurs de risques en santé et leur prise en charge.
5. Concevoir et mettre en œuvre un projet d'éducation thérapeutique adapté à la pathologie, et notamment des actions permettant de diminuer le risque podologique spécifique de certaines affections chroniques ou liées aux différents âges de la vie.
6. Sélectionner des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les personnes.
7. Évaluer les résultats et réajuster les actions éducatives.

Domaine de compétences 5

Communiquer et conduire une relation dans un contexte d'intervention.

1. Définir, établir et créer les conditions et les modalités de communication propices à l'intervention, en tenant compte du niveau de compréhension de la personne.
2. Accueillir et écouter une personne en prenant en compte sa demande et le contexte de la situation.
3. Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique.
4. Créer des temps d'échanges et d'analyse des situations pour informer le patient sur les actes diagnostiques et thérapeutiques et recueillir son adhésion et son consentement notamment en cas de traitement douloureux prévisible.
5. Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication et de leur profil psychologique.

Domaine de compétences 6

Évaluer et améliorer sa pratique professionnelle.

1. Observer, formaliser et expliciter sa pratique professionnelle.
2. Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels.
3. Évaluer les interventions en pédicurie-podologie en fonction de la réglementation, des recommandations, des principes de qualité, d'ergonomie au regard des résultats de la recherche scientifique et de la satisfaction des bénéficiaires.
4. Analyser sa pratique professionnelle au regard de l'évolution des sciences et des techniques, de la réglementation, de la déontologie et de l'éthique.
5. Évaluer l'application des règles de traçabilité, d'hygiène et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, utilisation, circulation, élimination des déchets d'activité de soins à risques infectieux [DASRI] ...) et identifier toute non-conformité.
6. Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique en établissant une progression dans les acquisitions et les apprentissages à mettre en place.
7. Évaluer la qualité, l'efficacité et l'innocuité des dispositifs médicaux podologiques externes et des activités thérapeutiques.

Domaine de compétences 7

Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.

1. Questionner, traiter, analyser des données professionnelles et élaborer une problématique.
2. Conduire une recherche documentaire et bibliographique en exploitant les bases de données et les réseaux locaux, nationaux et internationaux.
3. Sélectionner, analyser, synthétiser les documents professionnels et scientifiques et organiser sa documentation professionnelle.
4. Repérer les résultats de la recherche permettant d'argumenter une pratique fondée sur les preuves.
5. Choisir des méthodes et des outils d'investigation, notamment des outils statistiques et les mettre en œuvre.
6. Interpréter les résultats de l'investigation et les confronter aux connaissances existantes.
7. Élaborer et présenter des documents professionnels en vue de communication orale et écrite.
8. Formaliser et rédiger les procédures, protocoles et préconisations en pédicurie-podologie à partir de la recherche documentaire.

Domaine de compétences 8

Gérer une structure et ses ressources.

1. Élaborer et gérer un budget dans le cadre d'une structure.
2. Établir, suivre, archiver les éléments de gestion administrative et comptable.
3. Évaluer la conformité des locaux, des installations et des matériels au regard des normes, de la réglementation et des objectifs d'hygiène/sécurité/accessibilité et identifier les mesures à prendre.

<p>Domaine de compétences 9 Coopérer avec d'autres professionnels.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 4. Organiser l'espace professionnel et le plateau technique. 5. Choisir du matériel adapté à la structure et aux activités. 6. Organiser la maintenance, la traçabilité et la gestion des stocks des matériels et consommables en recherchant notamment des informations sur les évolutions des matériels. 7. Organiser la désinfection des locaux et des matériels et la stérilisation de l'instrumentation. 8. Organiser les circuits de déchets. 9. Organiser son planning, les rendez-vous et la répartition des activités. 10. Utiliser les logiciels de gestion spécifiques (comptabilité, prise de rendez-vous, statistiques d'activité...). 11. Gérer le personnel du cabinet en appliquant les règles de gestion administrative.
<p>Domaine de compétences 10 Informer et former des professionnels et des personnes en formation.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les acteurs de la prise en charge en vue de transmettre les informations pertinentes. 2. Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité. 3. Sélectionner, hiérarchiser et communiquer les éléments de sa pratique professionnelle à différentes catégories d'interlocuteurs au travers des outils de transmission. 4. Coopérer, dans le cadre de la coordination des activités et des soins auprès de la personne, avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile en fonction des domaines de compétences. 5. Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences. 6. Travailler en réseau et coordonner les actions ou les soins avec les aidants, l'équipe médicale et paramédicale, les intervenants dans le champ social, économique et éducatif pour conduire des projets d'intervention pertinents. 7. Établir une coopération interprofessionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale.
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins. 2. Animer des séances de formation et d'information autour de la prise en charge des personnes en podologie. 3. Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants. 4. Repérer les connaissances et les savoir-faire à transmettre aux étudiants en relation avec leur niveau de formation. 5. Évaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage. 6. Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique. 7. Communiquer en public, exprimer un point de vue, confronter, argumenter, étayer son discours et construire un abstract. 8. Communiquer en langue anglaise dans des échanges professionnels nationaux et internationaux.

4.3	Précisions sur le programme:	
Enseignements/modules de formation		Semestre de rattachement
		Crédits ECTS
DOMAINE DE COMPÉTENCES 1 – Analyser et évaluer une situation et élaborer un diagnostic dans le domaine de la pédicurie-podologie		
Physique et biomécanique fondamentales et appliquées		S1
Biologie fondamentale		S1
Anatomie, physiologie, biomécanique et cinésiologie du système locomoteur		S1
Anatomie, physiologie, biomécanique et cinésiologie du système locomoteur		S2
Anatomie et physiologie du système neuromusculaire		S2
Anatomie, physiologie et pathologies du système tégumentaire		S1
Anatomie, physiologie et pathologies du système endocrinien		S1
Pharmacologie et thérapeutiques 1		S2
Méthodes d'évaluation en pédicurie-podologie		S2
Techniques d'examen clinique et de traitement en pédicurie-podologie		S1
Les étapes et protocoles de l'examen clinique en pédicurie-podologie		S2
Traitements par pansements et contentions		S2
Total de crédits ECTS DC1:		24
DOMAINE DE COMPÉTENCES 2 – Concevoir, conduire et évaluer un projet thérapeutique en pédicurie-podologie		
Anatomie, physiologie, biomécanique et cinésiologie du système locomoteur		S3
Pharmacologie et thérapeutiques 2		S3

Introduction au raisonnement clinique et à la méthodologie du diagnostic en pédicurie-podologie	S2	3
Concepts et modèles du diagnostic en pédicurie-podologie	S3	3
Les dispositifs médicaux sur mesure en pédicurie-podologie	S3	1
Projet et stratégie thérapeutiques en pédicurie-podologie	S3	2
Explorations fonctionnelles, techniques de laboratoire et imagerie	S3	3
Les étapes et protocoles de l'examen clinique en pédicurie-podologie	S3	3
Techniques de fabrication des orthèses plantaires	S2	2
Total de crédits ECTS DC2:		20
DOMAINE DE COMPÉTENCES 3 – Mettre en œuvre des activités thérapeutiques dans le domaine de la pédicurie-podologie		
Infectiologie et hygiène	S1	1
Éthique, déontologie et introduction à la législation	S1	1
Modèles et fondements de la pédicurie-podologie	S1	1
Les dispositifs médicaux sur mesure en pédicurie-podologie	S1	1
Le soin instrumental et physique en pédicurie-podologie	S1	2
Introduction à la fabrication des orthèses plantaires	S1	1
Total de crédits ECTS DC3:		7
DOMAINE DE COMPÉTENCES 4 – Concevoir et conduire une démarche de conseil, d'éducation, de prévention en pédicurie-podologie et en santé publique		
Pathologies du système locomoteur	S3	2
Pathologies du système locomoteur	S4	2
Anatomie, physiologie et pathologies du système cardio-vasculaire et respiratoire	S4	2
Pathologies du système neuro-musculaire	S4	2
Techniques de fabrication des orthèses plantaires	S4	2
Le soin par orthèse plantaire: conception, réalisation et évaluation	S4	2
Le soin orthétique: orthoplastie, orthonyxie, prothèses digitales et unguéales	S4	2
Total de crédits ECTS DC4:		14
DOMAINE DE COMPÉTENCES 5 – Communiquer et conduire une relation dans un contexte d'intervention		
Psychologie	S2	1
La prescription en pédicurie-podologie	S4	2
Total de crédits ECTS DC3:		3
DOMAINE DE COMPÉTENCES 6 – Évaluer et améliorer sa pratique professionnelle		
Psychologie	S6	1
Sociologie, anthropologie, ethnologie	S6	1
Méthodes et outils d'analyse de la qualité et de traçabilité	S6	2
Total de crédits ECTS DC3:		4
DOMAINE DE COMPÉTENCES 7 – Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques		
Technologies de l'information et de la communication	S1	1
Initiation à la démarche de recherche – niveau 1	S4	2
Initiation à la démarche de recherche – niveau 2	S5	3
Anglais professionnel	S6	8
Total de crédits ECTS DC3:		14
DOMAINE DE COMPÉTENCES 8 – Gérer une structure et ses ressources		
Législation professionnelle, sociale et droit du travail	S5	2
Gestion professionnelle	S5	2
Total de crédits ECTS DC3:		4
DOMAINE DE COMPÉTENCES 9 – Coopérer avec d'autres professionnels		
Pathologies du système locomoteur	S5	1
Vieillesse et impact sur l'ensemble des systèmes	S5	2
Santé publique, économie de la santé	S5	2
Calcéologie	S5	1
Éducation à la santé, prévention, éducation thérapeutique	S5	2
Formation aux gestes et soins d'urgence niveaux 1 et 2	S5	1
Total de crédits ECTS DC3:		9
DOMAINE DE COMPÉTENCES 10 – Informer et former des professionnels et des personnes en formation		
Pédagogie	S4	1
Total de crédits ECTS DC3:		1

INTÉGRATION DES SAVOIRS ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL		
Mise en œuvre des activités thérapeutiques	S1	5
Évaluation de situation	S2	5
Conception de projet thérapeutique	S4	5
Information, formation, conseil, éducation, prévention et conduite de relation	S4	5
Gestion des ressources et coopération avec les autres professionnels	S5	5
Évaluation de la pratique professionnelle et recherche	S6	12
Unité optionnelle	S6	4
Total de crédits ECTS DC:		41
FORMATION CLINIQUE/STAGES – Compétences 1 à 10 en situation		
		ECTS
Semestre 1, 4 semaines, lieu à préciser:		4
Semestre 2, 5 semaines, lieu à préciser:		5
Semestre 3, 7 semaines, lieu à préciser:		7
Semestre 4, 7 semaines, lieu à préciser:		7
Semestre 5, 8 semaines, lieu à préciser:		8
Semestre 6, 8 semaines, lieu à préciser:		8
TOTAL de crédits ECTS formation clinique:		39
TOTAL:		180
4.3.1	Enseignements complémentaires (éventuellement):	

4.4. *Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes: non applicable*

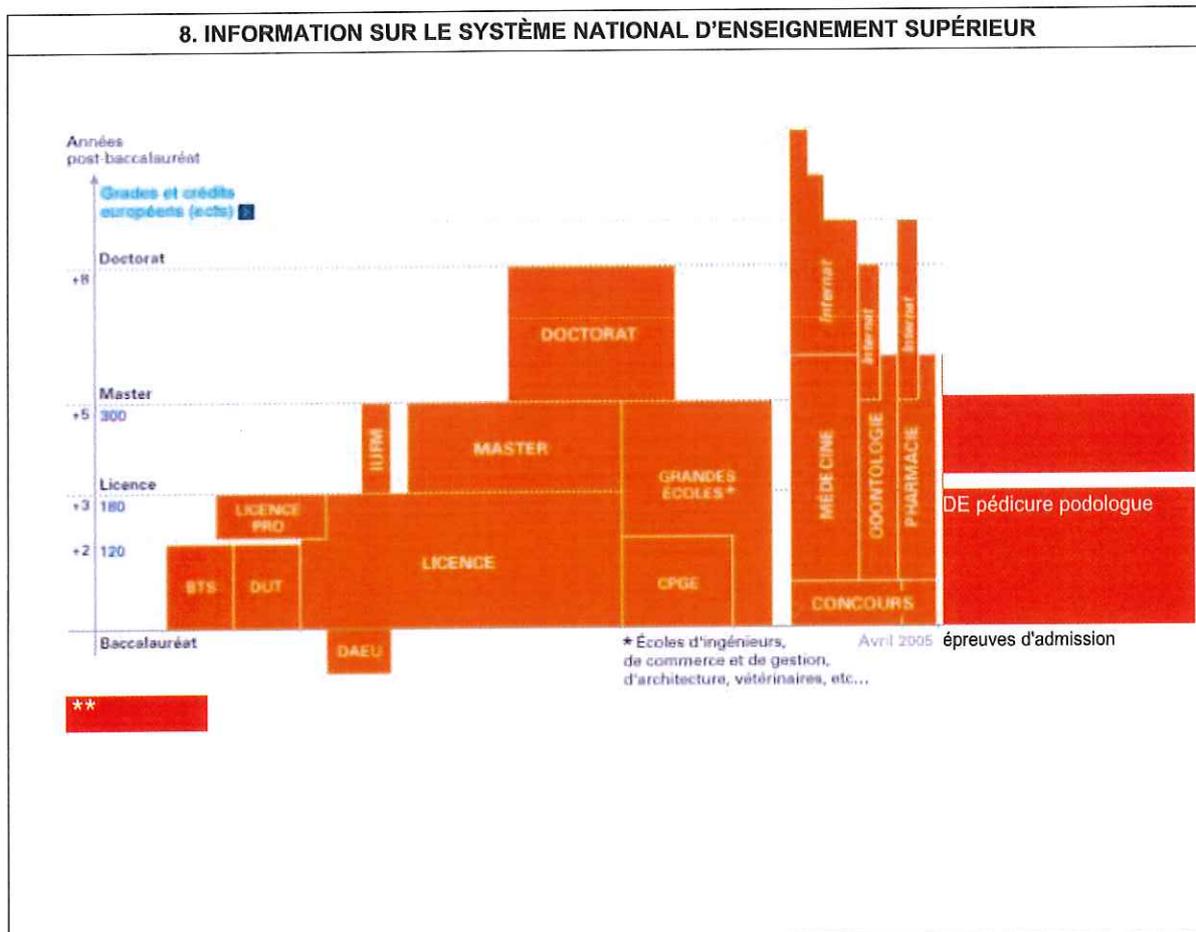
4.5. *Classification générale du diplôme: non applicable (mentions...)*

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLÔME		
5.1	Accès à un niveau d'études supérieur:	Admission sur dossier: formations du cycle Master.
5.2	Statut professionnel (si applicable):	RNCP: niveau 2 (nomenclature 1969); niveau 6 (nomenclature Europe).

6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
6.1	Informations complémentaires sur le parcours de l'étudiant:	Lieux de stage. Séjours à l'étranger. Régime des études. Implication en tant que représentant de promotion, engagement dans une association ou un projet étudiant.
6.2	Autres sources d'information:	Site de l'établissement: Site du ministère: www.sante.gouv.fr .

7. CERTIFICATION DU SUPPLÉMENT		
7.1	Date:	
7.2	Signature:	
7.3	Qualité du signataire:	
7.4	Tampon ou cachet officiel:	

8. INFORMATION SUR LE SYSTÈME NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/agrandissement_media.php?media=215519